

Pierre Drogi

## *Qui connaît son langage...*

« *Qui connaît son langage connaît son dieu.* »

Peut-on gloser ainsi : qui connaît son langage connaît ce qui anime aussi bien le langage que soi-même, saisit donc ce qui nous lie à la parole, qui nous révèle dans l'acte de parler comme responsables de ce que nous disons ? Parler en conscience constituerait un *cogito* pratique, en somme.

Mais attention ! *Connaître* ne paraît pas pouvoir signifier ici *rendre raison jusqu'au bout* : juste se rendre conscient de ce qui, dans l'usage de la parole (et cette dernière nécessairement se dit « *en langue* »), instaure une distance d'avec soi, met en danger, engage celui qui parle, les mots employés et celui à qui ils s'adressent.

Aussi le « *souci de soi* », à supposer qu'il lui faille servir de support nécessaire au souci de l'autre, pourrait-il bien commencer par le souci de ce qu'on dit, par ce dédoublement et cet éloignement que provoque l'écriture quand on la ou se relit, ou par la circonspection que les mots détachés exigent, quand on parle. « *C'est une étrange sensation que d'écrire !* », confie une Anne Frank, un peu effrayée, quelques jours seulement après avoir entamé son journal.

Quatre siècles avant elle, Louise Labé soulignait, en adulte, l'irremplaçable don de clairvoyance que procure l'écriture, cette sorte d'autonomie gagnée à l'égard de soi-même qui autorise un « jugement » : « *Mais quand il advient que nous mettons par écrit nos conceptions [...], lors nous redouble notre aise car nous retrouvons le plaisir passé qu'avons eu, ou en la matière dont écrivions, ou en l'intelligence des sciences où lors étions adonnés. Et outre ce, le jugement que font nos secondes conceptions des premières nous rend un singulier contentement* ».

En ce sens, prêter attention à ce qu'on dit quand on le dit, revient à entrer dans un rapport de respect à l'égard de celui à qui l'on parle, comme à l'égard de soi, dépositaire transitoire de ce qui est à dire. S'instaure une distance déjà juste qui juge et permet de juger, qui tend à distance ce que l'on dit pour le peser « en vérité ». Aussi « respecter la langue », les règles d'une écriture, pour bizarre que paraisse le syntagme, ou respecter l'usage de la langue dans ce qui porte vers autrui, revient-il alors à respecter à la fois l'autre et soi-même (ce que l'on présente à autrui et qui nous engage).

Voilà pourquoi il peut arriver à des enseignants de dire à ceux auxquels ils ont affaire sous le nom d'élèves ou d'étudiants que respecter le code, la grammaire, les incongruités de l'orthographe, tenir compte des spécificités d'une langue – quitte ensuite à les transgresser –, c'est prendre en compte dès le moment où l'on entame la parole ou l'écriture le fait qu'on s'adresse à autrui et, comme d'un vêtement qui nous habille, il faut en prendre soin.

*Respecter* : étymologiquement, prendre le temps de mesurer la distance (qu'il s'agit de franchir), y regarder à deux fois pour considérer autrement que comme un objet ce que l'on prend ainsi en considération, et celui auquel on s'adresse en tant que quelqu'un qui

m'échappe et que je ne peux réduire.

Traduire rend la distance deux fois manifeste : d'une langue à l'autre, la traduction accroît l'espace qu'il y a à parcourir. Elle est animée de l'amour de ce que porte la parole (et du respect qui en résulte) en plusieurs langues. Elle est amoureuse des émotions exprimées, dans la distance qui les sépare et les réunit, d'une langue à l'autre. Parce qu'elle aime chacune, elle manifeste le soin qu'elle prend de ce qui est à dire dans chacune. Elle les fait sentir (et tenir) dans l'irréductibilité respectueuse d'un écart jamais résolu.

Elle ne connaît peut-être pas « *son dieu* » mais ce qui l'anime relève d'un effort (ce qu'on prend sur soi) pour rendre perceptible et sensible la justesse d'une émotion ou d'une conception qu'il s'agit de transmettre sans trahir.

Prendre en compte les capacités de la langue à formuler ou à exprimer, au-delà même de ses règles, voilà ce qu'on attend de qui prend en compte l'interlocuteur. Voilà aussi ce que la traduction, dans sa double attention amoureuse, favorise.

Quelles déductions prématurées en tirerons-nous ? Quelle conclusion programmatique ? Ni défense et illustration de chaque langue comme règle intangible instituée, ni cantonnement dans une seule. Ni, bien sûr, négligence à l'égard de ce qu'on dit et de celui à qui censément on parle. Plutôt défense et illustration, dans leur enrichissante diversité, du rapport possiblement amoureux et réfléchi des langues l'une à l'autre et les unes aux autres.

Éloge vibrant, surtout, de qui s'efforce encore de prendre la parole à bras-le-corps, à travers langue, pour s'adresser à celui dont il ne se veut ni le maître ni le manipulateur, tourné en entier vers qui aime la parole, vers le « *prochain lointain* » qui nous incite au dialogue.

Entre les griffes d'un siècle zappeur incendiaire mais pas pompier, monstre autant idéologique que publicitaire, ô gibier rare !

Pierre Drogi, né en 1961, est enseignant, poète et traducteur (du roumain et de l'allemand). Il a été directeur de programme au Collège international de Philosophie. Dernières publications : *Afra / vrai corps* (Le clou dans le fer, 2010) ; *Levés* (Atelier de l'Agneau, 2010) ; *Animales* (Le clou dans le fer, 2013), *Le chansonnier* (La lettre volée, 2014) ; *Du sein de la fiction*, essai (Passage d'encre, 2015).